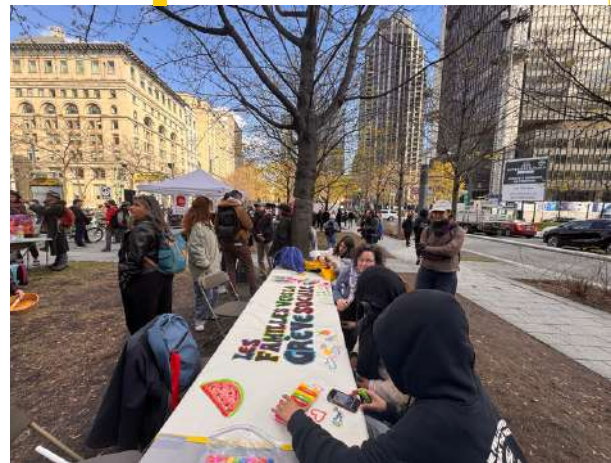




RAPPORT D'ACTIVITÉS ROCFM



2025-2026

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025-2026



Ce rapport d'activités 2025-2026 publié par le Regroupement des organismes communautaires famille de Montréal (ROCFM) est destiné à témoigner des principaux dossiers, enjeux et actions. Il sert de document de référence pour les organismes, les bailleurs de fonds, le public et le secteur de la recherche qui sont interpellés par l'action et le travail du regroupement.

Il a été réalisé sous la supervision du conseil d'administration de l'organisme par :
Carla Christina Ayala Alcayaga, responsable à la vie associative et aux communications

Mario D'Astous Tardif, coordonnateur

Baya El Hachemi, trésorière du CA

Julie Geoffroy, présidente du conseil d'administration (CA)

Ryma Benaissa, secrétaire du CA

Crédits photo page couverture: Réseau solidarité itinérance du Québec (RSIQ), ROCFM.

Regroupement des organismes communautaires famille de Montréal (ROCFM)

6839 rue Drolet, bureau 304

Montréal (Québec) H2S 2T1

coordo@rocfm.org

(514) 279-3489

www.rocfm.org

Juin 2026

ACRONYMES

ACA : Action communautaire autonome
ACAF : Action communautaire autonome
Famille
AGA : Assemblée générale annuelle
AGE : Assemblée générale extraordinaire
AHGCQ : Association des haltes-
garderies communautaire du Québec
CA : Conseil d'administration
CAFLA : Centre d'aide aux familles
latino-américaines
CCR : Conseil canadien pour les réfugiés
CIUSSS: Centre intégré universitaire de
santé et de services sociaux
CLPP : Comité logement de la Petite-
Patrie
CMTQ : Coalition montréalaise des
tables de quartier
COFAQ : Confédération des organismes
familiaux du Québec
CPRF : Carrefour de participation,
ressourcement et formation
CRACPP : Centre de ressources et
d'action communautaire de la Petite-
Patrie
CSCPP : Centre social et communautaire
de La Petite-Patrie
DCD : Défense collective des droits
DPJ : Direction de la protection de la
jeunesse
DRSP : Direction de la santé publique
FAFMRQ : Fédération des associations de
familles monoparentales et
recomposées du Québec
FQOCF : Fédération québécoise des
organismes communautaires famille

FRACA : Front régional d'action
communautaire autonome
MF : Ministère de la Famille
OCF : Organismes communautaires
Famille
PRSAC : Politique de reconnaissance et
de soutien de l'action communautaire
RAFSSS : Réseau d'action des femmes en
santé et services sociaux
RAPSIM : Réseau d'aide aux personnes
seules et itinérantes de Montréal
RCLALQ : Regroupement des comités
logements et associations de locataires
du Québec
RICPEM : Regroupement des instances
de concertation en petite enfance de
Montréal
RIOCM : Regroupement intersectoriel
des organismes communautaires de
Montréal
RTCPP : Regroupement des tables de
concertation de la Petite Patrie
SPVM : Service de police de la ville de
Montréal
TGFM : Table des groupes de femmes de
Montréal TGFM
TOMS : Table des organismes
communautaires montréalais de lutte
contre le sida
TRCFMML : Table régionale des Centres
de femmes Montréal métropolitain -
Laval
TROCFL : Table régionale des organismes
communautaires famille de Lanaudière
TROVEP : Table régionale des organismes
volontaires d'éducation populaire de
Montréal

1. PRÉSENTATION



Le ROCFM

Le Regroupement des organismes communautaires famille de Montréal (ROCFM) existe depuis 1997. Sa mission est de regrouper, soutenir et représenter les organismes communautaires Famille (OCF) de Montréal. Le ROCFM travaille dans le respect des distinctions de ses membres et de leur approche globale du soutien à la famille. Il mène des actions concertées afin de mieux faire face aux enjeux auxquels les familles sont confrontées.

Mission

- Met en lien les OCF entre eux afin qu'ils échangent sur leurs pratiques et les enjeux qui touchent les familles montréalaises ;
- Représente les OCF auprès de la Ville de Montréal, de la Direction régionale de santé publique (DRSP) de Montréal et dans les différentes concertations régionales ;
- Travaille solidairement avec d'autres regroupements pour revendiquer de meilleures conditions de vie pour les familles, pour défendre l'autonomie des organismes communautaires et pour revendiquer le rehaussement du financement des groupes communautaires.

TABLER DES MATIÈRES

1. Présentation	03
2. Mot du conseil d'administration	05
3. Mot de l'équipe de travail	08
4. Vie associative	10
5. Les communications	19
6. Projet « Les organismes communautaires familles des milieux de vie pour toutes les familles ! »	21
7. Pour la défense de l'autonomie et le financement des OCF	25
8. Collaborations	38
9. Le ROCFM solidaire	45
10. Fonctionnement du ROCFM	46
11. Remerciements aux bailleurs de fonds	47

2. MOT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



RYMA BENAISSA

Cette année marque un retour apprécié à une dynamique chère au regroupement : la reprise des déjeuners-causeries, qui retrouvent leur place au cœur de notre vie associative. Ces moments d'échange favorisent l'entraide, la collaboration et le partage d'expertise entre les membres. En parallèle, nous avons poursuivi notre offre de formations, contribuant ainsi au renforcement des capacités des groupes et à la mise en valeur de l'expertise collective du ROCFM.

Nous constatons cette année que le regroupement a été particulièrement sollicité par ses membres sur une diversité de dossiers, qu'il s'agisse d'accompagnement en suivi administratif ou de questions touchant directement à l'autonomie des organismes. Cette réalité nous réjouit et témoigne de la pertinence de notre rôle collectif de soutien et de représentation. Nous entendons bien poursuivre dans cette direction et demeurer un interlocuteur de proximité pour l'ensemble de nos membres dans l'année à venir.



BAYA EL HACHEMI

L'année a été également marquée par l'imposition des nouveaux cadres normatifs 2025-2027 du ministère de la Famille (MF) concernant le financement des OCF et des haltes-garderies communautaires. Le ROCFM et plusieurs acteurs du réseau ont dénoncé une démarche menée sans réelle consultation des regroupements nationaux et régionaux, y voyant un recul de l'autonomie des organismes, de la reconnaissance de leur rôle de transformation sociale et des principes de l'action communautaire autonome.

Ces changements ont eu des répercussions concrètes sur les OCF, notamment par l'ajout d'exigences administratives, l'obligation de requalification pour accéder au financement, des retards dans le versement des subventions et un renforcement des mécanismes de contrôle.

Bien que certaines mesures aient été corrigées ou assouplies à la suite des représentations du milieu, plusieurs organismes ont vécu ces changements comme une remise en question de leurs pratiques et une source importante d'incertitude.

Face à cette situation, le ROCFM a consacré beaucoup de temps à l'analyse des nouveaux cadres, à l'information et à l'accompagnement des organismes membres, ainsi qu'à la représentation politique auprès du ministère. Il a également coordonné une mobilisation collective contre l'imposition d'un nouveau formulaire de collecte de données

jugé incompatible avec l'autonomie des organismes et peu représentatif de la réalité de leur travail auprès des familles. Au-delà de ces dossiers, le ROCFM s'est impliqué également dans diverses mobilisations et prises de position en faveur de la lutte contre la pauvreté, de la défense des droits sociaux, de l'égalité et de la protection du filet social. Ces enjeux ont occupé une place importante dans la vie associative, favorisant la concertation, la solidarité et l'adoption de positions communes entre les organismes afin de renforcer leur capacité d'agir et celle des familles montréalaises.



JULIE GEOFFROY

L'année 2025-2026 a été marquée par plusieurs changements au sein de l'équipe du ROCFM. Comme toute organisation vivante, nous avons dû composer avec des transitions importantes qui ont demandé souplesse, adaptation et solidarité.

Nous soulignons d'abord le départ d'Alper, qui a contribué avec engagement au projet « Les organismes communautaires Famille : des milieux de vie pour toutes les familles ! ».

Nous le remercions sincèrement pour son implication et le travail accompli. La poursuite du projet représentait un défi important, mais nous avons eu la chance de pouvoir compter sur Marie-Ève, qui a repris le flambeau avec professionnalisme et détermination. Grâce à son leadership et à sa connaissance du milieu communautaire famille, elle a su mener à terme les différentes étapes du projet et assurer sa réussite. Également, l'année a été porteuse d'une excellente nouvelle pour notre regroupement. L'augmentation du financement accordé par le MF a permis au ROCFM de consolider son équipe permanente par l'embauche d'une nouvelle ressource venant travailler aux côtés de Mario.

Cette avancée représente beaucoup plus qu'un ajout de personnel : elle constitue un investissement dans la pérennité, la stabilité et la capacité d'action de notre regroupement. Bienvenue à Christina ! Cette consolidation permettra au ROCFM de mieux soutenir ses membres, de renforcer sa représentation auprès des différentes instances, de développer davantage de projets structurants et de répondre avec encore plus d'efficacité aux enjeux qui touchent les OCF montréalais. Elle nous donne également les moyens de poursuivre notre mission avec ambition, tout en assurant une meilleure continuité de nos actions.

Cette année a aussi représenté un défi sur le plan de la gouvernance. Le CA a dû poursuivre ses travaux avec seulement trois administratrices en poste pendant une bonne partie de l'année. Cette réalité nous a amenées à faire des choix stratégiques et à prioriser nos actions, nos réflexions et nos dossiers afin de concentrer nos énergies sur les enjeux les plus porteurs pour le regroupement et ses membres.

Malgré cette capacité réduite, le CA est demeuré engagé et mobilisé, assurant avec rigueur son rôle de gouvernance et de soutien à l'équipe de travail. Cette expérience a une fois de plus démontré la force de notre engagement collectif, notre capacité d'adaptation ainsi que notre volonté de poursuivre le développement du ROCFM au bénéfice des OCF de Montréal.

Pour terminer, je tiens à remercier chaleureusement chacune de mes collègues du CA pour leur engagement, leur rigueur et leur capacité d'adaptation. Les réalisations de cette année témoignent de la force du travail collectif et de la conviction qui nous anime à soutenir les familles et les organismes qui les accompagnent au quotidien.



3. Mot de l'équipe de travail



L'année que nous venons de traverser a été particulièrement riche, marquée par de nombreux défis, actions, prises de position et engagements pour le ROCFM. Il s'agit de ma deuxième année à la coordination du Regroupement, une période qui m'a permis de mieux mesurer l'ampleur du travail réalisé par les OCF auprès des familles montréalaises, ainsi que la diversité des enjeux qui les interpellent.

Cette année m'a également permis d'approfondir ma compréhension du rôle que le ROCFM doit et peut jouer auprès des OCF et des familles. Le présent rapport d'activités rend compte, de manière succincte, du travail accompli par le ROCFM au cours de l'exercice 2025-2026. Ces réalisations sont le fruit de l'engagement soutenu des OCF membres, des membres du conseil d'administration, des partenaires du Regroupement ainsi que de l'équipe de travail.

Au fil de l'année, ma conviction quant à la pertinence du ROCFM s'est renforcée, tout comme ma confiance en sa capacité de contribuer à la construction d'une société plus inclusive, où les familles, les parents et les enfants pourront s'épanouir pleinement et réaliser leur potentiel.

En tant qu'acteur du mouvement des OCF, le ROCFM doit continuer à affirmer ses orientations et à approfondir sa compréhension des réalités vécues par les familles et les OCF. Cela implique de maintenir et de renforcer son rôle comme espace privilégié de concertation, de partage et d'action collective pour les organismes et les familles montréalaises.

Il nous appartient de poursuivre ce travail avec rigueur, de revoir nos priorités et de faire preuve d'audace dans la mise en œuvre de nos actions, au bénéfice des familles.

MARIO D'ASTOUS TARDIFF
Coordonnateur du ROCFM

3. Mot de l'équipe de travail



Arrivée en poste à la fin du mois de janvier, j'ai intégré le ROCFM dans une période particulièrement mouvementée, alors que les enjeux liés au MF étaient en pleine effervescence. J'ai rapidement été appelée à contribuer à un des dossiers où le ROCFM devait jouer un rôle actif auprès de ses membres, notamment dans le cadre de l'appel à l'action invitant les OCF à refuser de remplir le formulaire de collecte de données exigé par le Ministère de la Famille.

Cette mobilisation m'a permis de connaître de plus près les OCF membres du ROCFM et de participer activement à la mobilisation et aux communications entourant cette action. Cette expérience a également été essentielle pour mieux comprendre le nouveau cadre normatif du Programme du soutien financier à l'action communautaire auprès des familles et des enjeux vécus par les OCF.

Comme il s'agit de ma première expérience dans le milieu famille, je tiens à remercier chaleureusement la coordination qui, depuis mon arrivée, partage généreusement son analyse de la réalité des OCF, du travail de représentation et de la défense de l'autonomie des OCF. Cet accompagnement me permet de poursuivre mon apprentissage et de renforcer mon engagement au sein du regroupement.

Je suis heureuse de pouvoir contribuer à la vie associative et à la mobilisation de ses membres qui demeurent des leviers essentiels pour défendre l'autonomie des organismes et répondre aux enjeux vécus par les OCF membres.

CHRISTINA AYALA

Responsable à la vie associative
et aux communications

4. VIE ASSOCIATIVE

4.1. Groupes membres

Le ROCFM compte 49 membres qui rejoignent des milliers de familles sur l'île de Montréal. Ces organismes et leurs membres agissent dans leur communauté afin d'enrichir l'expérience parentale dans toutes ses dimensions. Ils offrent un lieu où les familles peuvent s'entraider, se ressourcer, parler, partager et agir. Les OCF sont des lieux et des espaces où les familles peuvent, ensemble, se donner du pouvoir, tisser des liens sociaux et donner du sens à leur quotidien.

Membres réguliers

Amitié Soleil	Entraide des familles (ENFAM-Québec)
Association des familles du Centre-Sud	Entre Parents de Montréal-Nord
Association des parents de Côte-des-Neiges	Ex aequo
Baobab familial	Famijeunes
Carrefour des petits soleils	Fondation de la visite
Carrefour familial Hochelaga	Groupe d'entraide maternelle de la Petite-Patrie
Carrefour familial les Pitchou	Halte la Ressource
Carrefour familial L'intermède	Halte-famille La Pirouette
Carrefour Parenfants	Interaction famille Hochelaga-Maisonneuve
Centre communautaire Petite-Côte	J'me fais une place en garderie
Centre de promotion communautaire Le Phare	La Joujouthèque de Saint-Michel
Centre de ressources périnatales - Les Relevailles de Montréal	La Maison buissonnière
Centre multi-ressources de Lachine	La Maison des parents de Bordeaux-Cartierville
	La petite maison de la miséricorde
	La Troisième avenue

4. VIE ASSOCIATIVE

Membres réguliers

Maison à petits pas
Maison de la famille Coeur à Rivière
Maison des familles de LaSalle
Maison des familles de Mercier-Est
Maison des familles de Verdun
Maisonnette des parents
Nourri-Source Montréal
Oasis des enfants de Rosemont
Outremont en famille
Parents engagés pour la petite enfance
Pause Famille
Pause parents-enfants de Verdun
Répit Providence
Service d'interprète d'aide et de référence aux immigrants (SIARI)
Solidarité de parents de personnes handicapées
Station Familles
Uni pour les petits

Membres Alliés observateurs

Alternative Naissance
Autour des familles Grand Plateau
Regroupement pour la valorisation de la paternité
Table Famille de Côte-des-Neiges

4.2. Lien avec les membres

Le ROCFM est à l'écoute des OCF de Montréal. Plusieurs d'entre eux nous ont contacté pour :

- Partager des préoccupations autour d'enjeux pour les groupes communautaires et les familles comme l'imposition de la base de données Go Toucan par Moisson Montréal à ses partenaires, l'adoption du projet de loi 95 sur les services de garde ; certaines pratiques de la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ), le comportement cavalier de représentant-e-s du MF ;
- Discuter d'éléments relatifs à la compréhension du programme de soutien financier à l'action communautaire auprès des familles concernant principalement les surplus budgétaires admissibles et les affectations ;
- Demander de l'accompagnement dans la mise à jour de leurs règlements généraux et des démarches à entreprendre pour être financé à la mission par le MF;
- Identifier et offrir des formations adaptées à leurs besoins.

Le ROCFM a fait le 15 avril 2025 une présentation sur le système électoral fédéral à une assemblée citoyenne organisée par Le Centre de promotion communautaire Le Phare à laquelle a participé plus de 30 personnes.

De plus, la coordination du ROCFM a assisté à l'assemblée générale annuelle (AGA) de Répit providence le 23 mars 2026. L'équipe de travail a aussi eu le plaisir de visiter le Carrefour familial les Pitchou le 9 février 2026 afin de renforcer les liens entre l'organisme et le ROCFM. Nous avons fait le lien en novembre 2025 entre la Fédération québécoise des organismes communautaires famille (FQOCF) et la Maison des familles de Bordeaux-Cartierville pour que cet organisme accueille une délégation de groupes familles de France lors d'une visite planifiée en avril 2026.

Le fait d'être interpellé par nos groupes membres est une source d'informations précieuses pour le ROCFM. Cela permet au Regroupement de suivre la réalité des OCF et des familles de Montréal. Le ROCFM a ajusté ses interventions et ses champs de préoccupation à la lumière de la rétroaction du terrain. Nous avons, quand cela était possible, ramené les préoccupations des OCF auprès des regroupements nationaux pertinents.

Nous avons offert aux groupes membres intéressés des espaces de partage et de mobilisation autour de certains enjeux à dimension régionale. Nous avons répondu au mieux de nos connaissances aux questions posées par les groupes membres.

4.3. Vie démocratique

4.3.1. Conseil d'administration(CA)

Le CA a un rôle primordial au sein d'une organisation comme la nôtre. Cette année le CA a joué un rôle central pour garantir le bon fonctionnement et la réalisation des activités du Regroupement. Pour la deuxième année de suite, le CA a eu à intégrer, soutenir et guider une nouvelle équipe de travail.

Pour s'acquitter de ses tâches, le CA a :

- Tenu huit rencontres ;
- Deux rencontres d'un comité de travail ad hoc avec des membres, portant sur Formulaire d'activités et de services du MF et du formulaire de reddition de compte des OCF volet 1 et de la défense de l'action communautaire autonome famille (ACAF). Les rencontres ont eu lieu le 21 janvier et le 11 février 2026. Elles ont mobilisé 9 personnes ;
- Mis sur pied deux comités de sélection pour l'embauche de la personne responsable à la vie associative et aux communications et pour le remplacement du chargé de projet : « Les organismes communautaires familles pour toutes les familles ! » ;
- Assumer un suivi régulier pour encadrer et soutenir la permanence ;
- Fait différents suivis en matière administrative et de ressources humaines.

Pour réaliser leur tâche, les membres du CA ont pu compter sur l'aide et le soutien militant de plusieurs membres, entre autres par leurs implications au comité de travail sur le formulaire d'activités et de services du MF, formulaire de reddition de compte des OCF volet 1 et défenses de l'ACAF.

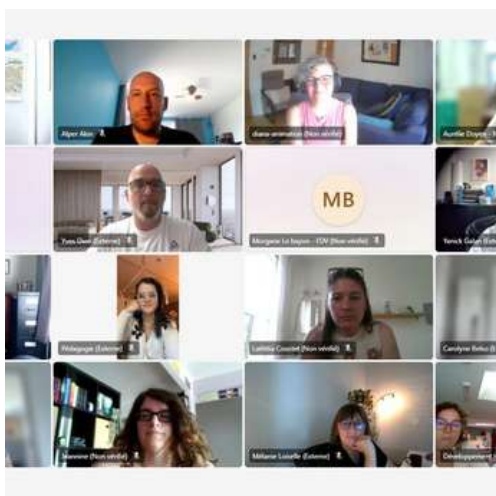
Les membres du CA et les militant-e-s du ROCFM ont donné plus de 266 heures au bon fonctionnement du regroupement.

À ces heures, il faut ajouter 93 heures liées aux implications des membres et des alliés dans le projet « Les organismes communautaires familles des milieux de vie pour toutes les familles ! ».

4.3.3. Assemblée des membres

En plus de l'assemblée générale, le ROCFM a tenu trois assemblées des membres : le 8 avril 2025, le 22 octobre 2025 et le 18 février 2026. Au total, ce sont 34 OCF qui ont participé aux assemblées des membres (69% des membres).

L'assemblée du 8 avril a réuni 11 participantes issues de 11 groupes. L'assemblée du 22 octobre a réuni 15 personnes déléguées par 13 organismes. L'assemblée du 18 février a rassemblé 23 personnes participantes issues de 21 groupes membres.



Les principaux sujets abordés avec les membres ont été les conséquences pour les OCF:

- De la non-compréhension évidente par le MF de l'action communautaire autonome famille et de la réalité terrain ;
 - Du non-respect de l'autonomie des OCF ;
 - Du peu de considération du MF envers ses partenaires les OCF ;
- De l'attitude cavalière du MF à la suite de l'imposition de la requalification des OCF ;
 - De l'absence d'ajustement du financement à la mission de 14% des OCF du Québec qui ont vu leur financement à la mission plafonné à 176 179 au lieu de recevoir 182 700. Ce sont sept groupes qui sont concernés par cette mesure à Montréal ;
 - Du sous financement structurel des OCF ;
 - Des actions à poser par le ROCFM pour soutenir les groupes et pour ramener, autant que cela peut se faire le ministère à la raison ;
 - De la décision de lancer un appel à l'action afin que les OCF refusent de compléter le formulaire de collecte de données sur les activités des OCF financés par le Programme de soutien financier à l'action communautaire auprès des familles - volet 1 soutien à la mission globale des OCF demandée par le MF ;
 - Des revendications du ROCFM face aux programmes 3.1 et 4.2 de la DRSP de Montréal;

Notons aussi que l'assemblée des membres, du 18 février 2026, a permis aux OCF de rencontrer et d'échanger avec deux portes paroles du mouvement Communautaire à toute ! À la suite de cette rencontre, les membres ont exprimé leurs attentes de collaboration et de soutien du ROCFM envers ce mouvement. Lors de cette assemblée, les membres ont exprimé également la nécessité d'instaurer un rapport de force face au MF, en ce qui concerne leur nouvelle exigence de remplir un formulaire de collecte de données d'activités et des services. Ces assemblées ont permis de mieux comprendre la réalité vécue par les groupes et d'ajuster les priorités et les actions du regroupement. Elles ont guidé le ROCFM dans ses participations et collaborations au sein des regroupements nationaux d'OCF, ainsi qu'avec les autres regroupements régionaux d'OCF. Elles ont permis de mieux se connaître, de bâtir des solidarités, de mener des actions collectives et de mieux identifier les attentes des OCF envers le ROCFM.

4.4. Déjeuner-causerie

Les déjeuners-causeries du ROCFM sont des lieux de partage et de mise en commun des connaissances, des expertises, des bons coups, des interrogations et des défis des OCF. La participation au déjeuner-causerie est ouverte aux intervenant-e-s, aux directions et aux coordinations des OCF. Les déjeuners-causeries sont généralement organisés en deux temps. Dans un premier temps les groupes échangent sur leur réalité, pratiques ou préoccupations autour d'un thème. Dans un second temps, les OCF partagent les enjeux, les bons coups ou les difficultés connues par les OCF ou les familles selon leur besoin du moment.



Au cours de l'année 2025-2026, cinq déjeuners-causeries ont été organisés : le 23 avril, le 17 septembre, le 12 novembre 2025 ainsi que le 22 janvier et le 18 mars 2026. Les thèmes abordés étaient les suivants : *La mobilisation, La concertation, le partenariat, comment le vivez-vous ? Les milieux de vie, le financement des OCF*. Le déjeuner-causerie tenu le 17 septembre, n'avait pas de thème

spécifique. Les discussions ont toutefois porté principalement sur les impacts des nouveaux cadres de financement à la mission pour les OCF et les haltes-garderies communautaires. Ce déjeuner-causerie a mobilisé sept personnes de six OCF. Le déjeuner-causerie du 23 avril 2025 a mobilisé cinq personnes de quatre OCF. À cause d'un conflit de travail à la Société de transport de Montréal (STM), le déjeuner-causerie du 12 novembre s'est transformé en *café-virtuel* et a mobilisé six participantes de six OCF différents. Le déjeuner-causerie du 22 janvier 2026 a mobilisé huit participantes de sept OCF différents. Pour finir le déjeuner-causerie sur le *financement des OCF* du 18 mars 2026 a réuni cinq personnes provenant de quatre OCF. Au total, ce sont 17 organismes différents qui ont participé à un déjeuner-causerie. Ce qui représente 35 % de nos groupes.



4.5. Formations aux membres

Depuis l'année 2024-2025, le ROCFM offre une programmation annuelle de formations à ses membres, visant à aborder diverses thématiques afin de répondre aux besoins et réalités des OCF. Ces formations visent à outiller les équipes de travail ainsi que les directions des OCF et sont offertes gratuitement à nos membres.

Au cours de l'année 2025-2026, quatre formations ont été offertes. Voici un aperçu des formations proposées :

Formation « Intervenir auprès de pères », 7 octobre 2025, donné par le Regroupement pour la valorisation de la paternité

Cette formation d'une journée complète, a compté avec la participation de huit personnes provenant de sept OCF. Elle vise à mener une réflexion avec les intervenant-e-s des OCF sur la présence des pères dans leurs milieux de vie ainsi qu'à soutenir l'adaptation des pratiques et des services aux réalités paternelles pour mieux rejoindre et inclure les pères.

Formation en ligne « Une place pour toutes les familles (LGBTQ+)», 3 décembre 2025, donnée par la Coalition des familles LGBTQ+

Cette formation vise à outiller les intervenant-e-s des OCF sur les stratégies et pratiques à adapter pour rendre leurs milieux de vie inclusifs pour les enfants, jeunes et familles LGBTQ+.

Avec la présence de 5 participantes de trois OCF, la formation a permis d'octroyer des outils pour intervenir lors de situations spécifiques qui touchent ces familles et sensibiliser contre les mythes et aux stéréotypes au sujet des familles LGBTQ+.

Formation « L'action communautaire autonome famille (ACAF) et l'éducation populaire autonome (ÉPA) : fondement des organismes communautaires familles », 12 février 2026 donnée par le ROCFM

Huit personnes de cinq OCF ont participé à cette formation organisée par le ROCFM au Centre de ressources communautaires de Côte-des-Neiges. Grâce aux locaux que l'Association des parents de Côte-des-Neiges nous a offerts pour réaliser la formation, la plupart des participantes provenaient des OCF du quartier. Lors de cette formation nous avons pu faire un portrait de l'histoire du mouvement de l'action communautaire autonome (ACA), les différences entre les principes de l'ACA et de l'ACAF et comment cela s'inscrit au sein des OCF.

Formation en ligne « Soutenir sans s'épuiser », 26 mars 2026, Arborescence Québec

Sept personnes faisant partie de l'équipe d'une OCF membre ont participé à la formation en ligne afin d'aborder l'épuisement professionnel en milieu communautaire. Les participant-e-s ont eu l'occasion de réfléchir à cet enjeu et mieux le comprendre à travers des outils théoriques et pratiques pour faire face à l'épuisement ainsi que des stratégies pour l'identifier et le prévenir.



Afin de s'assurer que cette offre réponde aux besoins des OCF membres, un sondage d'évaluation de la programmation a été réalisé dans le but de mieux adapter les formations aux réalités et priorités des membres.

5. COMMUNICATIONS

Le volet des communications demeure un défi, bien que des efforts aient été entrepris afin d'en assurer une plus grande stabilité par rapport aux années précédentes.

5.1. Les Nouvelles du ROCFM



En raison des changements au sein de la permanence du ROCFM au cours des dernières années, avant l'arrivée de l'actuelle coordination en 2024-2025, sa gestion a connu une période moins stable, marquée par un retour au format courriel et des envois moins réguliers, l'infolettre étant gérée auparavant via la plateforme Mailchimp.

Depuis 2024-2025, les efforts ont été principalement orientés vers la continuité et le maintien de l'infolettre comme outil de communication, plutôt que vers la fréquence ou la régularité des envois. Au cours de cette année, il a été possible de consacrer nos énergies à la mise en place d'une régularité mensuelle des « Nouvelles du ROCFM ». Dans cette continuité, une transition du format courriel vers le format infolettre a été réalisée à l'été.

À la suite de l'embauche d'une personne au poste de responsable à la vie associative et aux communications en janvier 2026, l'infolettre a migré vers la plateforme Cyberimpact. Cette plateforme assure le respect du consentement dans la gestion des abonnements et des communications, ainsi que la conformité aux normes canadiennes en matière de protection des renseignements personnels (LCAP et Loi 25).

Depuis février 2026, « Les Nouvelles du ROCFM » sont envoyées via la plateforme Cyberimpact et la gestion de l'infolettre est désormais assurée par la nouvelle personne en poste. Cette transition a permis de développer un nouveau visuel pour l'infolettre ainsi que pour la diffusion et la promotion des activités du ROCFM, notamment les formations, les déjeuners-causeries, les assemblées des membres et les webinaires.

Elle a également entraîné une révision et une mise à jour des listes d'envoi des personnes abonnées.

En complément des envois mensuels réguliers, trois infolettres spéciales ont également été réalisées, ce qui constitue une nouveauté. Ces communications visent à informer et à mobiliser les membres autour d'activités, notamment le lancement des outils du projet « Les OCF : un milieu de vie pour toutes les familles ! » ainsi que des actions telles que notre appel à refuser solidairement de remplir le formulaire de collecte de données d'activités et des services exigé par le MF. L'infolettre spéciale est également prévue pour être utilisée afin de consulter nos membres au besoin.



The image shows a dark blue sign-up form for a newsletter. At the top, there are three small icons: a globe, a person with a megaphone, and a globe. Below the icons, the text reads 'Joignez notre infolettre' in large white letters, followed by 'Abonnez-vous à notre infolettre et restez à jour' in smaller white text. The form contains four input fields: 'Nom', 'Prénom', 'Courriel *', and 'Organisation *'. At the bottom, there is an orange button with the text 'S'abonner maintenant'.

Nous avons également intégré à nos signatures courriel un appel à l'abonnement à l'infolettre, notamment auprès des nouvelles directions et de vos équipes de travail, afin d'assurer un meilleur suivi de nos activités, des enjeux sur lesquels nous travaillons et des actions réalisées.

Nous souhaitons que l'infolettre devienne un outil central de communication avec nos membres, permettant de les tenir informés des développements du regroupement et de nos actions. Nous vous invitons donc à vous abonner à notre infolettre.

Au total, onze « Nouvelles de ROCFM » ont été produites, ainsi que trois infolettres spéciales.

5.2. Site Web et page Facebook

Le ROCFM a eu recours aux services d'une ressource externe pour assurer la mise à jour et l'entretien du site web. Cela a permis d'effectuer les changements nécessaires afin d'accueillir les outils du projet « *Les OCF : un milieu de vie pour toutes les familles !* » notamment les capsules vidéo. Une chaîne YouTube ROCFM a été ouverte afin de rendre accessibles et de faciliter la diffusion des capsules vidéo du projet.

D'autre part, il est prévu une formation à l'équipe afin de permettre une gestion autonome du site web pour les ajustements quotidiens et d'en

assurer l'alimentation régulière au besoin. À court et moyen terme, nous prévoyons également rendre le site web plus actif, notamment par l'ajout d'une section permettant d'informer les membres du calendrier des formations ainsi que des activités, dossiers et actions en cours. Cette orientation demeure toutefois à évaluer en fonction des besoins et des ressources disponibles. La page Facebook maintient une certaine présence grâce à quelques publications mensuelles.

5.3. Production de matériel de communication

La responsable à la vie associative et aux communications est également appelée à se consacrer à la production de matériel de communication, un volet qui a été peu développé jusqu'à présent. Nous souhaitons notamment créer un dépliant ainsi que du matériel présentant la mission et l'historique du ROCFM, la programmation et les perspectives d'action, ainsi qu'un kit de présentation et d'accueil des nouveaux membres. Une nouvelle version du cahier des membres a été produite en préparation de la convocation de l'AGA 2025-2026.



6. PROJET «LES OCF DES MILIEUX DE VIE POUR TOUTES LES FAMILLES»

Depuis avril 2024, le ROCFM mène le projet « Les OCF des milieux de vie pour toutes les familles », visant à soutenir les OCF dans l'adaptation de leurs pratiques aux multiples réalités vécues par les familles montréalaises ainsi qu'à favoriser la participation citoyenne des familles. Financé par la Ville de Montréal dans le cadre du programme Prévention Montréal, ce projet a été réalisé entre avril 2024 et décembre 2025.

Il s'inscrit dans une volonté de renforcer l'inclusion, la participation citoyenne et le pouvoir d'agir des familles vivant des situations de vulnérabilité, d'exclusion ou de discrimination.

6.1. Objectifs du projet

- Renforcer l'inclusion de l'ensemble des familles au sein des OCF ;
- Outiller les travailleurs-euses d'OCF pour mieux comprendre et représenter la diversité des familles ;
- Favoriser la participation citoyenne à travers une approche d'éducation populaire ;
- Développer des pratiques et des outils concrets transférables et vivants à travers le temps pour les OCF.

6.2. Une démarche collective et participative

Le projet a mobilisé quatre OCF répartis dans les quartiers de Hochelaga-Maisonneuve, Mercier, Petite-Patrie et Bordeaux-Cartierville.

Ces milieux ont accueilli 13 intervenantes, 41 mères, 1 père et 30 enfants, dans le cadre de groupes de discussion explorant leurs besoins, réalités, facteurs favorables et freins à la participation.

Les groupes de discussion visaient à :

- Discuter des défis liés à la mixité et au sentiment d'appartenance des parents et des enfants au sein des OCF ;
- Examiner les pratiques qui favorisent ou au contraire, freinent la mixité, l'accessibilité et l'inclusion au sein des OCF ;
- Trouver des moyens pour favoriser l'accueil, l'inclusion et l'engagement d'une diversité de familles dans les OCF et la communauté.

Dans l'année d'activités 2025-2026 pour la réalisation du projet :

- Deux rencontres ont été organisées à La Maison des Familles de Mercier-Est. Ces rencontres ont permis à des parents et des enfants de partager leurs expériences, de nommer les obstacles à leur participation et de réfléchir collectivement aux moyens afin de favoriser leur inclusion. Ces deux rencontres ont mobilisé, 12 mères, 1 père, 6 enfants et 4 intervenantes sans compter le chargé de projet du ROCFM.
- Une synthèse des délibérations des ateliers avec les parents, les enfants et les intervenantes des OCF réalisés durant l'ensemble du projet a été produite à l'automne 2025. Cette synthèse a été présentée pour validation aux 4 organismes ayant participé aux rencontres avec les familles.

6.3. Trousse d'outils

Grâce à cette synthèse nous avons identifié et conceptualisé une série d'outils pour faciliter les démarches des OCF pour être des milieux plus inclusifs pour toutes les familles. La réalisation de ces outils a demandé la collaboration d'une dizaine d'intervenantes issues de sept OCF. Nous soulignons la participation de Mme Annabelle Berthiaume professeure adjointe à l'école de travail social de l'université de Sherbrooke pour sa participation à ce processus. Le ROCFM a aussi fait appel au soutien du Carrefour de participation, ressourcement et formation (CPRF) pour nous aider à développer les outils, particulièrement un jeu sur l'ACA s'adressant aux familles et aux équipes de travail des OCF.

La trousse à outils est disponible depuis décembre 2025 sur le [site Web du ROCFM](#). Elle comprend plusieurs sections qui présentent diverses réalités, ressources et partage d'expertises pour soutenir les OCF dans leur désir d'être le plus inclusif possible.



Un lancement de la trousse d'outils du projet a été organisé le 24 février 2026 et a réuni quinze personnes issues de cinq OCF. Ce lancement a été l'occasion de présenter des extraits de trois capsules vidéo portant sur les façons de favoriser la participation démocratique des familles, sur l'approche « par et pour » en contexte de diversité culturelle ainsi que sur la mixité sociale et culturelle dans les OCF.

Il a aussi permis d'avoir des discussions avec les participantes aux capsules vidéo provenant des organisations la Troisième Avenue, le Centre de promotion communautaire Le Phare et Annabelle Berthiaume, professeure adjointe de l'École de travail social de l'Université de Sherbrooke.

Il a aussi permis de présenter le jeu sur l'ACA produit en collaboration avec le CPRF.

Pour consulter les outils sur notre site Web :

- [Les réalités des familles](#)
- [Comprendre l'inclusion](#)
- [Faire place à toutes les familles](#)

Pour consulter les capsules vidéos :

- [L'approche « par et pour » en contexte de diversité culturelle](#)
- [Favoriser la participation démocratique des familles](#)
- [La mixité sociale et culturelle dans les OCF](#)



Une section « ressources et références » a été produite afin d'orienter et de diriger vers des sites d'intérêt concernant les familles immigrantes et autochtones, les familles LGBTQ+, les inégalités sociales, la participation des parents et l'accessibilité universelle. La prochaine étape consiste à assurer la diffusion et la promotion de ces outils auprès des OCF, action qui sera intégrée à la planification du ROCFM pour l'année à venir.

7. POUR LA DÉFENSE DE L'AUTONOMIE ET LE FINANCEMENT DES OCF

Le ROCFM a toujours été vigilant et actif dans la défense de l'autonomie et du financement des OCF. C'est sans surprise que, cette année encore, cet axe d'intervention a pris une place prépondérante dans l'agenda. Malgré son rôle de vigie, le ROCFM a réussi tout de même à tisser de bonnes relations avec l'ensemble de ses partenaires tout en réussissant à défendre les intérêts des organismes. C'est une force que nous avons su construire collectivement au fil des années.

7.1. Imposition du cadre normatif 2025-2026 2026-2027 du Programme de soutien financier à l'action communautaire auprès des familles et du Programme de soutien financier aux activités de halte-garderie communautaires par le MF

Au premier avril 2025 sont entrés en vigueur deux nouveaux cadres normatifs concernant le financement à la mission de la majorité des OCF du Québec et des haltes-garderies communautaires. Ces nouveaux cadres normatifs ont été imposés de façon cavalière démontrant une absence de collaboration du MF envers les OCF. Les regroupements nationaux d'OCF et de halte-garderie communautaires, pourtant reconnu par le MF comme étant leur interlocuteur, ont pu prendre connaissance des nouveaux cadres peu de temps avant leur application. Les regroupements nationaux d'OCF n'ont pas eu la possibilité d'être entendus dans le processus de rédaction de ces cadres normatifs. Ils n'ont pas eu aussi le temps d'analyser et d'anticiper les conséquences pour les OCF et les haltes-garderies communautaires de ces nouveaux cadres normatifs. Le MF avait bel et bien fait antérieurement des consultations sur invitations sur ces programmes avec des OCF, mais les groupes n'ont pas eu l'occasion de se prononcer sur la synthèse faite par le ministère des résultats de ces rencontres et n'ont pas été associés à la rédaction des nouveaux cadres.

Parmi les principaux impacts découlant de ces nouveaux cadres normatifs, il convient souligner :

- Un recul de l'autonomie des OCF, qui s'inscrit dans une démarche d'instrumentalisation des OCF aux objectifs du ministère;

- Un recul de la reconnaissance du rôle de changement sociale des OCF et de la reconnaissance des enjeux systémiques qui affectent les familles. Ces notions sont pratiquement disparues des programmes ;
- La modification, unilatérale de certains critères de l'ACA, par le MF sans tenir compte de la Politique de reconnaissance et de soutien de l'action communautaire (PRSAC) du gouvernement ;
- L'imposition aux groupes familles de devoir se requalifier pour avoir accès à ces programmes de financement entraînant des retards dans le versement des subventions en plus d'imposer une étape bureaucratique de plus aux OCF ;
- L'impossibilité pour les OCF d'utiliser leur financement à la mission pour les rénovations de leurs locaux et pour l'achat éventuel de locaux. Cette mesure est tellement illogique que le ministère a fini par revenir en partie sur cette position ;
- L'obligation que le rapport financier doit permettre d'identifier les différentes sources de financement reçu par l'organisme en ventilant et en indiquant clairement pour le financement accordé par le Ministère, chaque programme séparément. Les sommes octroyées ainsi que les charges doivent être détaillées par poste budgétaire ainsi que pour tous les bailleurs de fonds, les programmes d'aide financière et les montants associés (ex. : autres ministères ou organismes, municipalités et villes, OSBL) et le détail de toute autre source de revenus (ex. : don, levée de fonds, frais d'inscription) en évitant les catégories de type « autres ». Cette exigence qui aurait engendré des frais déraisonnables d'audit et qui exige une gymnastique comptable souvent complexe, a été abandonnée par le ministère ;
- L'imposition d'une nouvelle interprétation d'activité « accessoire » à la mission des OCF pour la halte-garderie, qui a forcé plusieurs groupes à revoir à la baisse les heures de halte-garderie offertes aux familles;
- La fin du financement à la mission égal pour les OCF. Les OCF avaient reçu en 2024-2025 le même financement à la mission. En 2025-2026, près de 14% des OCF du Québec ont reçu un financement moindre sous divers prétextes, soit à cause d'un surplus budgétaire trop important aux yeux du MF, d'un déficit, ou parce que le MF a décidé que ces OCF n'étaient pas en conformité avec les programmes. À Montréal, ce sont sept OCF qui ont vécu cette situation dont certains se sont fait imposer un suivi administratif. Suivi administratif dont on peut, parfois questionner, les raisons et la façon dont ils ont été faits ;

- Un point positif est la reconnaissance des regroupements régionaux d'OCF et un financement à la mission pour ceux-ci, toujours trop modestes, mais nettement plus importants. Le financement du ROCFM a été doublé ;
- Une rupture de confiance entre plusieurs OCF et le MF ;

Ces nouveaux cadres ont occupé beaucoup de temps de travail cette année pour l'équipe du ROCFM, des regroupements nationaux et des OCF.

7.2. Interactions avec le MF

3 avril 2025 - Participation à un webinaire organisé par le MF présentant le nouveau programme de financement des OCF. Il faut souligner que le ministère a oublié de nous inviter à cette rencontre. Nous nous sommes joints à la rencontre afin de disposer des mêmes informations que les OCF et de pouvoir les diffuser aux groupes n'ayant pas pu y participer.

8 avril 2025 - Rencontre avec Mme Mélanie Cantin, coordonnatrice à l'Action communautaire auprès des familles, Direction des politiques et de la lutte contre l'intimidation au MF. Mme Cantin a expliqué que les délais et le processus de requalification avaient été imposés par le Conseil du Trésor et que cela ne dépendait pas de la volonté du MF. Elle a aussi assuré que toute l'équipe du MF allait faire leur possible pour traiter rapidement les demandes des groupes. Elle n'avait rien à répondre au fait que d'autres ministères n'imposent pas de processus de requalification quand il modifiait leur programme de financement.

Nous avons profité de cette rencontre pour exprimer notre déception face aux nouveaux cadres de gestion en général, à l'exception de l'enjeu de la reconnaissance des regroupements régionaux.

Cette rencontre nous a permis de témoigner de l'insatisfaction des OCF envers le ministère sur cet enjeu. Ainsi que notre incompréhension envers ce comportement du MF.

10 avril 2025 - Participation de la coordination du ROCFM au webinaire organisé par le MF présentant le nouveau programme de financement des Haltes garderies. Il faut ici souligner que le ministère a oublié de nous inviter à cette rencontre. Nous nous sommes invités afin d'avoir la même information que les OCF et de pouvoir faire circuler l'information aux groupes n'ayant pas pu participer à cette rencontre.

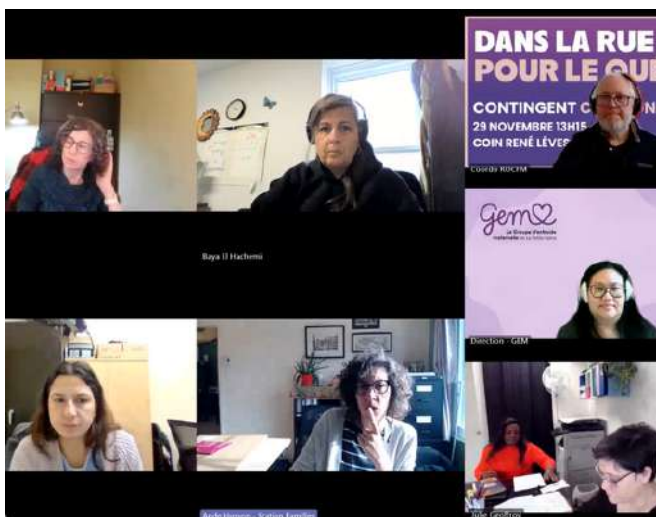
Soulignons qu'il n'y a pas eu de rencontre organisée par le MF pour présenter les nouveaux cadres normatifs aux regroupements régionaux ou nationaux ainsi qu'aux groupes familles à vocation nationale.

7.3. Analyse du cadre normatif 2025-2026 2026-2027 du Programme de soutien financier à l'action communautaire auprès des familles

Les nouveaux cadres sont arrivés en pleine période de production des rapports d'activités, des assemblées générales et ont imposé aux OCF de nouvelles exigences. Dans ce tumulte, les OCF et les regroupements nationaux n'ont pas pu s'approprier ces nouveaux cadres.

Après avoir constaté que les regroupements nationaux ne pouvait pas, ou ne voulait pas, faire une analyse conséquente de ces changements. Le ROCFM a produit au début de l'automne 2025 une [analyse comparée du nouveau cadre du Programme de soutien financier à l'action communautaire auprès des familles](#) avec le précédent, afin de permettre aux groupes de mieux comprendre les changements du programme. Nous n'avons pas été en mesure de faire une analyse similaire pour le Programme de soutien financier aux activités de halte-garderie communautaires par le MF.

Cette analyse a été partagée avec les OCF de Montréal et les autres regroupements régionaux et les regroupements nationaux.



27 novembre 2025 - [Webinaire sur le cadre normatif 2025-2026 2026-2027 du Programme de soutien financier à l'action communautaire auprès des familles](#)

Le ROCFM a organisé un webinaire afin de présenter et discuter avec les OCF des changements au programme de financement à la mission des OCF. Quinze personnes issues de treize OCF ont participé et elle a permis de présenter de façon exhaustive le cadre normatif 2025-2026 à 2026-2027 du Programme de soutien financier à l'action communautaire auprès des familles.

7.4. Appel à refuser solidairement de remplir le formulaire de collecte de données d'activités et des services des organismes communautaires famille

Comme si les OCF en avait pas déjà plein les bras, en décembre 2025, le MF a informé que tous les OCF, financés par le Programme de soutien financier à l'action communautaire auprès des familles - volet 1 soutien à la mission globale, devaient remplir un formulaire de collecte de données sur leurs activités et services, au plus tard le 30 avril 2026.

Bien qu'une « consultation » ait eu lieu avec les OCF et qu'elle ait permis d'améliorer un peu la version initiale du formulaire, celui-ci est resté problématique. La plupart des groupes ayant participé aux consultations ont clairement exprimé que les informations demandées, ainsi que la façon de les comptabiliser et de les catégoriser, ne permettent pas de rendre compte des activités, des approches et des pratiques réalisées par les OCF avec et pour les familles. Cependant, le MF n'a pas tenu compte des préoccupations exprimées par les groupes lors de ces consultations.



APPEL À NE PAS REMPLIR LE FORMULAIRE DE COLLECTE DE DONNÉES DU MINISTÈRE DE LA FAMILLE

Les organismes communautaires famille (OCF) refusent de remplir le formulaire de collecte de données d'activités et services demandé par le ministère de la Famille (MF).



DANS LE CADRE DE L'ASSEMBLÉE DES MEMBRES DU ROCFM QUI A EU LIEU LE 18 FÉVRIER DERNIER EN PRÉSENCE DE 31 OCF MEMBRES, IL A ÉTÉ VOTÉ SANS OPPOSITION DE MANDATER LE ROCFM POUR LANCER UN APPEL À RÉFUSER SOLIDAIREMENT DE REMPLIR LE FORMULAIRE DE COLLECTE DE DONNÉES D'ACTIVITÉS ET DES SERVICES DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES FAMILLE (VOLET 1).

CONTEXTE

En décembre 2025, tous les OCF financés par le Programme de soutien financier à l'action communautaire auprès des familles - volet 1 soutien à la mission globale, ont reçu un courriel du MF leur expliquant qu'ils devaient compléter un formulaire de collecte de données sur leurs activités et services, au plus tard le 30 avril 2026.

Bien qu'il y ait eu une « consultation » avec les OCF qui a permis d'améliorer un peu le projet initial de ce formulaire, ce dernier reste problématique. L'exigence de ce formulaire change les obligations dans lesquelles se sont engagés les OCF dans la convention auprès du MF. Elle modifie aussi les paramètres du cadre de référence du Programme de soutien financier à l'action communautaire auprès des familles. Cette exigence représente ainsi une « rupture » de l'entente convenue entre les OCF et le MF. Elle vient aussi modifier la nature de la reddition de compte demandée aux OCF jusqu'à présent. Elle est en contradiction avec l'article 4.2 du programme de financement des OCF qui stipule que les organismes sont « (...) libres de déterminer sa mission, ses orientations, ses approches et ses pratiques » [1]. Elle représente un précédent inquiétant.

Lors de l'assemblée des membres du 8 février 2026, les groupes présents ont confié au ROCFM le mandat de lancer un appel à l'action afin de refuser collectivement et solidairement l'imposition de ce formulaire.

Afin de faire reculer le MF dans cette exigence et de construire un réel rapport de force face au ministère, un seuil minimal d'adhésion de groupes et de regroupement régionaux a été établi soit une majorité de OCF et deux autres regroupements régionaux d'OCF. Pour répondre aux questions sur l'obligation contractuelle des OCF de compléter le formulaire de données, le ROCFM a sollicité le Service aux collectivités de l'UQAM afin d'avoir le point de vue d'une ou d'un juriste sur cette question. Nous avons été mis en contact le 22 mars 2026 avec Mme Lucie Lamarche, professeure de science juridique, qui nous a accompagnés dans l'élaboration de notre argumentaire et notre positionnement envers le MF

tout en étant conforme à nos obligations.

Un document [d'analyse des enjeux et des impacts de cette nouvelle exigence](#) a été produit, afin de soutenir les OCF dans leur démarche d'adhésion à ce mouvement de refus. L'appel a été lancé officiellement le 25 mars 2026, en invitant les OCF d'adhérer formellement en remplissant un formulaire d'engagement et de participation à l'appel à l'action. La modalité de refus proposée par le ROCFM s'est traduite par l'envoi d'un courriel type accompagné d'un modèle de lettre à joindre au formulaire de collecte de données non rempli, transmis le 31 avril 2026 à la Direction de l'opération des programmes du MF, instance qui a assuré les communications concernant la remise du formulaire de collecte de données.

Un plan de mobilisation a été mis en place à travers des appels téléphoniques aux OCF membres et non membres pour parler de l'action et des communications ont été réalisées également à travers notre infolettre afin de tenir informés du niveau d'adhésion des membres et des prises de positions et d'actions de regroupements nationaux et régionaux. Cette action a été votée par les membres du ROCFM avant que des regroupements nationaux d'OCF décident de mener des campagnes similaires.

Le ROCFM a maintenu son initiative dans une perspective de complémentarité de celles des divers regroupements nationaux et pour permettre aux membres du ROCFM qui ne sont pas membres d'un regroupement national et qui sont financés par le MF d'exprimer leur rejet de la demande de remplir le formulaire de collecte de données.

En cohérence, le ROCFM a participé à cette action collective et n'a pas complété le formulaire de collecte de données. Il est souligné que le ROCFM est le seul regroupement régional d'OCF qui devait compléter un formulaire de collecte de données. Le modèle de lettre proposé par le ROCFM précise que le formulaire de collecte de données impose des modifications aux obligations prévues dans la convention et s'éloigne de son esprit, notamment

APPEL AU BOYCOTTAGE

Comment refuser de compléter le formulaire de collecte de données du MF

ADHÉREZ À L'APPEL Nous demandons aux OCF de Montréal, financés à la mission par le MF, de s'engager formellement en remplissant le formulaire d'engagement et de participation à l'appel à refuser solidairement de remplir le formulaire de collecte de données d'ici au 24 avril.	AGISSONS ENSEMBLE Il a été convenu que les OCF refusent de remplir le formulaire à condition que la majorité des OCF de la région de Montréal, soit 29 OCF s'engagent à participer à cet appel. Quand les conditions seront réunies, le ROCFM fera parvenir aux OCF un modèle de lettre destinée au MF.	SIGNEZ LA LETTRE AU MF Vous recevrez le modèle de lettre destiné au MF. Complétez et signez-le, puis transmettez-le, accompagné du formulaire de collecte de données non rempli, par courriel au MF le 30 avril 2026.
---	---	---

DATE LIMITE 24 AVRIL

ACCÉDEZ AU FORMULAIRE D'ENGAGEMENT ET DE PARTICIPATION AL APPEL

RESTEZ À L'AFÛT DE NOTRE INFOLETTRE, AFIN DE VOUS TENIR INFORMÉS DU NIVEAU D'ADHÉSION ET DES PROCHAINES ÉTAPES DE L'APPEL À L'ACTION !

APPEL À NE PAS REMPLIR LE FORMULAIRE DE COLLECTE DE DONNÉES DU MINISTÈRE DE LA FAMILLE

du principe fondamental d'autonomie des organismes, qui sont « (...) *libres de déterminer leur mission, leurs orientations, leurs approches et leurs pratiques* ». Elle soulève également des inquiétudes quant aux impacts que ces changements ont sur la nature de la reddition de comptes.

Pour conclure, les organismes réaffirment leur engagement à respecter uniquement les obligations déjà établies, en privilégiant le rapport d'activité comme principal outil de reddition de comptes. Ils précisent également que le report de la date de remise du formulaire ne change rien aux enjeux soulevés.

À la suite du changement de la date de remise du formulaire de reddition de comptes, annoncé par le MF en avril 2026 afin qu'il soit remis au plus tard à la même date que les documents de reddition de comptes, le ROCFM poursuivra ses efforts de communication auprès de ses membres afin de soutenir les OCF dans le maintien de leur position de refus du formulaire.

7.5. Rencontre d'échange et de discussions avec les OCF accrédités par Moisson Montréal, concernant la base de données Go Toucan

Le ROCFM a été interpellé par des OCF accrédité par Moisson Montréal concernant l'exigence d'utiliser la plateforme GoToucan. Tous les groupes accrédités par Moisson Montréal devraient utiliser la plateforme GoToucan d'ici le 31 mars 2026 afin de compiler le profil des bénéficiaires et les dépannages alimentaires. Pour ce faire, les OCF devraient collecter systématiquement des renseignements personnels à chaque visite, afin de conserver leur accréditation et leur accès aux denrées alimentaires.

La collecte de données personnelles constitue un enjeu majeur au regard de la confidentialité et protection de la vie personnelle des bénéficiaires et elle pourrait fragiliser le lien de confiance avec les bénéficiaires. Cette exigence risque de compromettre la qualité, voire la viabilité du soutien alimentaire, puisqu'elle entraîne une charge de travail supplémentaire pour la compilation des renseignements de chaque bénéficiaire.

Afin de discuter de ces enjeux, une rencontre en ligne a été organisée le 9 mars 2026, à laquelle sept groupes ont participé. Plusieurs préoccupations ont été soulevées quant à cette exigence, qui représente une atteinte à l'autonomie des organismes communautaires.

La rencontre a été principalement un espace d'échange, en attendant de voir comment la situation évoluera. Elle a permis d'aborder la campagne de lettres, pour le respect de la confidentialité des données par GoToucan, organisée par la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et

bénévoles. Par cette lettre, les groupes annoncent qu'ils utiliseront la plateforme uniquement par le biais de la fonction « Événement anonyme », afin de protéger la confidentialité des données et de préserver le lien de confiance avec les personnes soutenues. Nous avons été informés, à la suite de cette rencontre par les groupes, d'une diminution de la distribution des denrées aux groupes. Nous prévoyons organiser une rencontre afin de voir comment les soutenir et, au besoin, d'envisager une action collective auprès de Moisson Montréal et de Banques alimentaires du Québec.

7.6. Concertation avec des partenaires institutionnels

7.6.1. Direction de la santé publique de Montréal (DRSP)

Le ROCFM est l'interlocuteur pour les OCF auprès de la DRSP. À ce titre, le regroupement participe au : Comité conjoint santé publique et milieu communautaire et au Sous-comité régional / Mesures 3.1 et 4.2.

7.6.2. Comité conjoint santé publique et milieu communautaire

Ce comité est composé des principaux partenaires communautaires et institutionnels de la DRSP. C'est à titre de représentant régional des OCF que le ROCFM y siège.

La DRSP gère plusieurs programmes nommés « mesures » de la santé publique. La DRSP consacre chaque année plusieurs dizaines de millions de dollars pour atteindre les objectifs de ces mesures. Ce sont les groupes communautaires et les autres partenaires de la DRSP qui font vivre sur le terrain ces mesures en offrant soutien et accompagnement aux familles de Montréal.

Les groupes communautaires représentent une voix singulière sur ce comité. Ils ont une connaissance, une expertise du terrain et des pratiques qui permettent d'améliorer les conditions de vie de la population montréalaise et plus particulièrement celles des familles et des personnes marginalisées. Les organismes communautaires doivent aussi faire preuve de vigilance et de détermination afin de faire valoir leur connaissance du terrain et la nécessité de leur autonomie de pratiques, d'orientation et d'organisation qui est garante de l'efficacité de leur action.

Cette concertation est un lieu d'échange, d'information, de collaboration et de revendication pour garantir au quartier et aux familles le soutien et l'accompagnement auxquels elles ont droit. Le comité s'est réuni 4 fois cette année.

7.6.3. Sous-comité régional / Mesures 3.1 et 4.2 (DRSP)

Les deux mesures de la DRSP qui concernent plus spécifiquement les OCF de Montréal sont : la mesure 3.1- Milieux de vie favorables – Petite enfance et la mesure 4.2 - Milieux de vie favorables – Jeunesse. En 2025-2026, l’enveloppe budgétaire de ces mesures était de 8 351 641\$. En 2024-2025, ce sont 31 groupes membres du ROCFM qui ont réalisé des projets financés par la mesure 3.1 et 7 autres groupes pour la mesure 4.2.

La gestion de ces mesures par la DRSP pose de nombreux défis pour les groupes. Afin de faciliter la collaboration et l’arbitrage des différends entre la DRSP et les groupes communautaires concernés, un sous-comité régional sur les mesures 3.1 et 4.2 a été mis sur pied par la DRSP à la demande des organismes communautaires. Les groupes communautaires participant à ce comité sont le ROCFM, le RIOCM, la Coalition montréalaise des tables de quartier (CMTQ), le Regroupement des instances de concertation en petite enfance de Montréal (RICPEM) et les tables jeunesse de l’île de Montréal représenté par la Table jeunesse de Notre-Dame-de-Grâce cette année. Ces organismes exercent un rôle de vigilance pour que le déploiement de ces mesures se fasse dans le respect de l’autonomie des groupes communautaires et des familles montréalaises.

Le ROCFM a participé à 5 rencontres de ce comité. Nous avons aussi eu des échanges à quelques reprises avec des membres de l’équipe de travail de la DRSP pour des précisions et des clarifications. Bien que parfois conflictuelle, notre participation à ce comité a permis de faire entendre le point de vue des organismes communautaires famille.

4 novembre 2025 - Webinaire sur le Portrait montréalais des programmes de soutien à la parentalité

Le ROCFM a participé à un webinaire organisé par la DRSP présentant le Portrait montréalais des programmes de soutien à la parentalité. Cette rencontre a permis d’avoir un aperçu des programmes mis de l’avant par la DRSP, les attentes de la DRSP envers le milieu communautaire et institutionnel et nous a permis de faire valoir la vision des groupes envers ce type de programme.

7.6.4. Comité consultatif régional - Montréal Est

En décembre 2025, le ROCFM a été invité à siéger au comité consultatif régional - Montréal Est. Ce comité fait des recommandations à la ministre de la Famille sur le développement de l'offre de service de garde dans l'Est de Montréal (ce qui inclut l'est et les quartiers centraux). Le ROCFM a été invité suite à une vacance du représentant des OCF sur ce comité. Les membres du comité sont une personne représentant la Ville de Montréal, la DRSP de Montréal, la Société de développement Angus, la directrice de la DPJ, le Centre de service scolaire de Montréal, les centres de la petite enfance. Le ROCFM grâce à l'expertise des OCF sera appelé à raffiner sa vision des enjeux concernant les services de gardes, CPE, privé subventionné, privé non subventionné, du point de vue des familles et des OCF.

2 décembre 2025 - Webinaire aux intervenantes des CIUSSS en protection de la jeunesse sur les OCF

À la demande de la DPJ, nous avons présenté un [webinaire présentant sommairement les OCF et le ROCFM](#). Ce sont 44 personnes qui ont assisté à ce webinaire. Suite à la présentation de ce webinaire, nous avons reçu et redirigé des demandes demandes d'intervenantes qui voulaient connaître les OCF de leur quartier.

25 septembre 2025- Évaluation du programme Prévention Montréal

Le ROCFM a participé à l'évaluation du programme Prévention Montréal réalisé par le Service de la diversité et de l'inclusion sociale de la Ville de Montréal.

7.7. Concertation avec les partenaires communautaires et sociaux

7.7.1. FRACA

Le Front régional d'action communautaire autonome (FRACA) de Montréal est composé de regroupements communautaires régionaux. Il revendique, depuis 2016, l'augmentation du financement des organismes communautaires autonomes, le respect de leur autonomie et le réinvestissement massif dans les services publics et les programmes sociaux. Le FRACA appuie les luttes sociales montréalaises.

Les membres du FRACA sont le Réseau d'action des femmes en santé et services sociaux (RAFSSS), le Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM), le Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal (RIOCM), la Table régionale des Centres de femmes Montréal métropolitain - Laval (TRCFMML), la Table des groupes de femmes de Montréal (TGFM), la Table des organismes communautaires montréalais de lutte contre le sida (TOMS), la Table régionale des organismes volontaires d'éducation populaire (TROVEP) de Montréal et le ROCFM.



Cette année le FRACA a :

- Mise à jour de [la plateforme électorale Notre ville, nos droits](#) visant à faire connaître les revendications du milieu et obtenir des engagements concrets dans le cadre de la campagne électorale municipale 2025.
- Un atelier d'intégration a été organisé le 11 septembre 2025 afin de permettre aux groupes de partager, de discuter et de s'appropriier la plateforme de revendications du milieu communautaire pour les élections municipales.
- Un [échange électoral](#) réunissant les principaux partis municipaux de Montréal autour des enjeux touchant le milieu communautaire a été organisé le 23 octobre 2025. Soixante quinze personnes issues de plus de 50 organismes ont participé à cet échange électoral non partisan ou les groupes ont pu questionner les portes paroles des principaux partis politiques montréalais.





- Dans le cadre de la journée de la justice sociale, le FRACA a organisé en collaboration avec la Coalition Main rouge une action sous le thème: Ça suffit, le saccage du filet social – Journée de la justice sociale qui a mobilisé plus de 300 personnes à Montréal.

[Pour lire le communiqué de presse](#)
[Pour consulter la revue de presse](#)



Crédits photo: Réseau solidarité itinérance du Québec (RSIQ)

Le FRACA a comme défi, entre autres, pour l'année 2026-2027 de trouver la nouvelle façon pour poursuivre sa mission de défense de l'action communautaire autonome et le financement à la mission des groupes communautaires d'ACA, ACAF et de DCD.

7.7.2. Marche mondiale des femmes

Le ROCFM a participé à la Coalition montréalaise de la [Marche mondiale des femmes](#) qui a eu lieu à Québec le 18 octobre 2025. Notre rôle a été de relayer dans nos réseaux les informations pertinentes concernant la Marche mondiale des femmes et appuyer dans l'organisation des événements. Le ROCFM a participé à la marche mondiale à Québec avec le contingent de la Fédération associations de familles monoparentale et recomposée du Québec (FAFMRQ). Nous avons participé à deux rencontres de la coalition.



Crédits photos: Photographe Émilie B. Meunier

Notre participation à cette coalition a permis de maintenir nos liens avec les organisations communautaires montréalaises du mouvement des femmes. La marche des femmes à Québec étant passée, il reste à la coalition montréalaise de faire un bilan large de son action et des possibles actions à entreprendre d'ici la prochaine Marche mondiale des femmes dans cinq ans. Le rôle du ROCFM se précisera selon les choix que fera la coalition et la pertinence de notre implication dans les prochaines étapes.

8. COLLABORATIONS

8.1. Table régionale des organismes volontaires d'éducation populaire de Montréal (TROVEP)

La mission de la TROVEP de Montréal est de promouvoir l'avancement des droits sociaux de la population de Montréal et, plus particulièrement, l'amélioration des conditions de vie et de travail des populations socialement, économiquement ou culturellement défavorisées.

Notre implication est motivée par la complémentarité de la mission de nos deux regroupements.



En tant que regroupement d'ACA qui vise la transformation sociale, il est tout à fait naturel de soutenir et d'être solidaire des luttes portées par la TROVEP de Montréal. En effet, plusieurs d'entre elles concernent directement les familles montréalaises.

Cette année nous avons participé à l'assemblée générale de la TROVEP le 27 mai 2025, à l'assemblée des membres du 29 janvier 2026, à l'action pour la défense collective des droits et l'action communautaire autonome du 4 février 2026 organisé par la TROVEP, ainsi qu'à l'assemblée conjoncture du 26 mars 2026.



Crédits photos: TROVEP Montréal

8.2. Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal (RIOCM)

Le RIOCM a pour mission de défendre et de promouvoir les intérêts communs de ses membres prioritairement au plan régional dans le champ de la santé et des services sociaux et de leurs déterminants.

Être membre du RIOCM permet d'être connectés sur ce qui se passe dans les autres secteurs de la santé et des services sociaux et d'y apporter les préoccupations des OCF. Allié important pour le ROCFM, nous travaillons en collaboration sur plusieurs dossiers, notamment la DRSP et le FRACA.

Par exemple, nous avons participé le 2 avril 2025 à un [webinaire](#) organisé par le RIOCM pour réagir au budget provincial déposé par la CAQ le 25 mars 2025. C'était la deuxième année que le ROCFM participait à cette activité afin de réagir rapidement aux choix budgétaires du gouvernement québécois. Notre participation à ce genre d'activité regroupant plusieurs autres regroupements régionaux contribue à faire reconnaître le ROCFM comme acteur montréalais.



8.3. Les Regroupements nationaux d'organismes communautaires Famille

Le ROCFM est membre de la Fédération québécoise des organismes communautaires famille (FQOCF) et de la Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec (FAFMRQ). Il existe deux autres regroupements nationaux qui rejoignent les OCF : la Confédération des organismes familiaux du Québec (COFAQ) et l'Association des haltes-garderies communautaires du Québec (AHGCQ), dont nous ne sommes pas membres.

L'imposition du cadre normatif 2025-2026 2026-2027 du Programme de soutien financier à l'action communautaire auprès des familles et du Programme de soutien financier aux activités de halte-garderie communautaires par le MF a suscité une implication plus soutenue du ROCFM dans nos regroupements nationaux et un intérêt renouvelé, et des échanges plus courant entre le ROCFM et les regroupements nationaux dont nous ne sommes pas membres.

Il faut souligner qu'être membre de plusieurs regroupements nationaux donne accès au ROCFM à une plus grande variété d'informations, de points de vue, d'analyses et de leviers d'action sur la conjoncture concernant les familles et les OCF.

8.3.1. L'Association des haltes-garderies communautaire du Québec (AHGCQ)

L'AHGCQ regroupe, représente, offre de la formation et du soutien à ses membres, les haltes-garderies communautaires du Québec (HGC). Le but est de promouvoir la qualité éducative des activités des HGC, de répondre aux besoins diversifiés des familles et d'améliorer la qualité de vie des enfants et des parents fréquentant ces milieux de vie.

Nous avons eu peu de contact avec l'AHGCQ. Le ROCFM a concentré ses énergies autour du Programme de soutien financier à l'action communautaire auprès des familles. Nous sommes peu intervenues et réfléchies sur les enjeux concernant le cadre normatif 2025-2026 2026-2027 du Programme de soutien financier aux activités de halte-garderie communautaires. C'est un angle mort de notre action en 2025-2026 qui concernent autant les OCF financé par le MF que ceux qui sont financés à la mission par un autre ministère. Le ROCFM n'est pas membre de l'AHGCQ, notons que 40 % des groupes membres du ROCFM sont membres de cette association.

8.3.2. La Confédération des organismes familiaux du Québec (COFAQ)

La COFAQ regroupe, soutient et représente ses organismes membres dans le but de promouvoir et de défendre les intérêts de la famille dans sa globalité, notamment à l'égard des politiques publiques, afin d'améliorer la qualité de vie familiale.

Cette année, nous avons eu plusieurs échanges courriel et téléphonique avec la COFAQ sur la question du cadre normatif 2025-2026 2026-2027 du Programme de soutien financier à l'action communautaire auprès des familles et du Programme de soutien financier aux activités. Nous avons aussi discuté du soutien que nous pouvions apporter chacun à un OCF de Montréal. Ce début de dialogue est positif pour les OCF. Le maintien de ce dialogue, la forme qu'il doit prendre feront sûrement partie des questions que nous aurons à nous poser.

Le ROCFM n'est pas membre de la COFAQ, notons que 7 % des groupes membres du ROCFM sont membres de cette association.

8.3.3. Fédération québécoise des organismes communautaires famille (FQOCF)

La FQOCF a pour mission de regrouper et de soutenir les organismes communautaires Famille en contribuant à assurer la place essentielle de la famille dans la société québécoise.

Le ROCFM est membre de la FQOCF, notons que 50% des membres du ROCFM sont membres de la FQOCF.

Cette année avec l'arrivée des nouveaux cadres de financement des OCF, le ROCFM a été impliqué plus que d'ordinaire au sein de cette fédération.

Nous avons participé à 16 rencontres organisées par le FQOCF, Comité des régions, rendez-vous des délégués des régions, AGA, AGE, Comité de mobilisation, rencontre thématique sur la modulation du financement des OCF, les OCF avec un suivi administratif du MF et les rendez-vous des directions. Nous avons eu des échanges téléphoniques et une rencontre virtuelle concernant le formulaire de collecte de données du MF et les OCF en suivi administratif.

Bien que nous ayons parfois des différends avec la permanence de cette fédération sur comment faire valoir les intérêts des familles et des OCF, nous constatons que la vision des OCF montréalais que nous mettons de l'avant à la FQOCF a trouvé cette année, sur des questions importantes, un certain écho.

8.3.4. La Fédération des associations des familles monoparentales et recomposées du Québec (FAFMRQ)

La Fédération lutte pour l'amélioration des conditions de vie des familles monoparentales et recomposées. La pauvreté ainsi que la réforme du droit familial sont entre autres des luttes qu'elle porte. La FAFMRQ représente également des OCF au MF. Le ROCFM est membre depuis 2021, notons que 7% des membres du ROCFM sont membres de la FAFMRQ.

Notre adhésion est motivée par une solidarité aux luttes et à l'engagement de la fédération visant à défendre les OCF qu'elle représente. Nos deux regroupements sont en communication régulièrement, notamment pour porter les préoccupations montréalaises et s'informer mutuellement.

Nous avons participé à cinq rencontres cette année (assemblées générales de la FAFMRQ, à la rencontre nationale et aux rendez-vous des membres). Nous avons eu des échanges téléphoniques et des rencontres virtuelles concernant, entre autres le cadre 2025-2026 2026-2027 du Programme de soutien financier à l'action communautaire auprès des familles, la modulation du financement des OCF et le formulaire de collecte de données du MF.

8.4. Regroupement régionaux d'OCF

La reconnaissance des regroupements régionaux d'OCF est l'un des principaux gains du nouveau du cadre normatif 2025-2026 2026-2027 du Programme de soutien financier à l'action communautaire auprès des familles. Cette reconnaissance que nous avons revendiquée durant plusieurs années le ROCFM avec la Table régionale des organismes communautaires famille de Lanaudière (TROCFL) et le soutien des principaux regroupements nationaux est maintenant une réalité. Cette reconnaissance vient pérenniser et augmenter le financement à la mission du ROCFM et a permis aux autres regroupements régionaux d'OCF qui n'étaient pas financés par le MF d'être financés à la mission.

Bien que le MF ne reconnaisse toujours pas le rôle des regroupements régionaux d'OCF de défenses des droits et intérêts des OCF et des familles, c'est une importante étape de franchise.

Une des conséquences de cette reconnaissance et de ce financement est la stabilisation et la formalisation de plusieurs regroupements régionaux qui peuvent maintenant avoir une permanence. Dans ce processus le ROCFM a été contacté par plusieurs regroupements en stabilisation pour partager sur les concertations, nos modes de fonctionnements, les règlements généraux et les politiques salariales etc. En plus de quelques échanges par courriel et téléphoniques, nous avons rencontré quatre regroupements pour discuter de notre fonctionnement. Nous imaginons que nos camarades de la Table régionale des organismes communautaires famille de Lanaudière TROCFL qui sont l'autre regroupement régional d'OCF avec une permanence ont aussi été sollicités.

Nous avons eu l'occasion d'avoir des échanges avec certains regroupements régionaux sur des enjeux concernant le mouvement des OCF tels que la modulation, la possibilité pour les OCF d'utiliser une partie du financement à pour rénover ou acquérir un immeuble et le refus de compléter le formulaire de collecte de données du MF.

Nous avons travaillé avec les regroupements régionaux d'OCF de Lanaudière, des Laurentides, de la Capitale nationale et de la Montérégie sur un document de référence pour aider les regroupements régionaux à produire leur rapport d'activités.

Nous sommes convaincus que cette collaboration va aider le mouvement des OCF à construire une nouvelle dynamique qui profitera aux familles et aux OCF du Québec.

8.4.1 Chantier des Tout-petits

Le Chantier des tout-petits se veut une concertation des différents acteurs régionaux concernés par les enfants de 5 ans et moins. Cette concertation a été mise sur pied à l'initiative de Réseau Réussite Montréal.

Les organisations participant à cette concertation sont d'horizons divers. On y retrouve des commissions scolaires, la DRSP, des organismes communautaires (le regroupement des instances de concertation en petite enfance de Montréal (RICPEM), le ROCFM, Nourri-Source Montréal, Table de concertation pour l'intégration en garderie des enfants présentant une déficience - région de Montréal, entre autres), le réseau des bibliothèques municipales, etc. Cette concertation a le mandat d'identifier ses priorités et ses champs d'action. Les travaux du Chantier des Tout-petits ont grandement avancé et le ROCFM a participé à 2 rencontres cette année.

8.5. Centre social et communautaire de La Petite-Patrie (CSCPP)

En décembre 2021, après un travail échelonné sur plus de 10 ans, le CSCPP est devenu un organisme à but non lucratif incorporé. Le ROCFM est membre et participe à la gestion collective du centre.

Les organismes membres du CSCPP sont :

- Comité logement de la Petite-Patrie (CLPP)
- Regroupement des comités logements et associations de locataires du Québec (RCLALQ)
- Table régionale des organismes volontaire d'éducation populaire de Montréal (TROVEP)
- Conseil canadien pour les réfugiés (CCR)
- Regroupement des tables de concertation de la Petite Patrie (RTCPP)
- Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal (RIOCM)
- ROCFM
- Réseau d'action des femmes en santé et services sociaux (RAFSSS)
- Centre d'aide aux familles latino-américaines (CAFLA)
- Centre de ressources et d'action communautaire de la Petite-Patrie (CRACPP)

Nous partageons le local 304 du CSCPP avec la TROVEP de Montréal et le RAFSSS.

Nous avons participé à huit rencontres du CA, à l'assemblée et à l'activité du temps des fêtes du CSCPP, deux comités de travail ad hoc (baux et fête de Noël du CSCPP).



Crédits photo: CSCPP

9. LE ROCFM SOLIDAIRE

Au-delà des dossiers qui sont portés spécifiquement par le ROCFM et nos regroupements nationaux d'OCF, différents enjeux sociaux et choix politiques ont un impact sur le renforcement de la capacité d'agir des familles montréalaises et des OCF. C'est pour cela que le ROCFM a endossé, signée ou participé à des assemblées, des actions sur les sujets suivants :

- Participé à la manifestation du 1er mai 2025
- Endossé [La déclaration populaire pour le droit à la mobilité](#)
- Cosigné La lettre ouverte aux médias du RQ-ACA de la Semaine nationale de l'ACA
- Endossé le [Manifeste pour un Québec sans pauvreté](#)
- Participé à un BBQ festif, organisé par le Mouvement action chômage de Montréal dans le cadre de la campagne Pousse, mais poussettes égales porté par le Mouvement action chômage de Montréal pour l'égalité entre les hommes et les femmes à l'assurance emploi
- Participé avec la TROVEP de Montréal, le MÉPACQ et le MAC de Montréal à une action de déploiement d'une bannière disant « [La CAQ nous fait la misère. Riposte populaire](#) » en réponse à un appel à l'action lancé par la Coalition main rouge pour dénoncer le saccage du filet social
- Endossé le mémoire du [RQ-ACA sur la loi 7](#)
- Signé la [Déclaration de la société civile contre le PL1](#), Loi constitutionnelle de 2025 sur le Québec de la Ligue des droits et libertés
- Appuyé le [contingent communautaire appelé par le MÉPACQ](#) au sein de la manifestation syndicale du 29 novembre 2025
- Participé au contingent communautaire lors de la manifestation « Dans le rue pour le Québec » appelé par les organisations syndicale du 29 novembre 2025
- Assisté aux audiences de la Cour d'appel fédérale sur la demande de 6 plaignantes qui luttent pour que les mères aient accès aux prestations régulières d'assurance-chômage en cas de perte d'emploi pendant ou peu de temps après un congé de maternité, qui s'inscrit dans le cadre de la campagne Pousse, mais poussette égale porté par le Mouvement action chômage de Montréal pour l'égalité entre les hommes et les femmes à l'assurance emploi
- Participé à l'évaluation du PAGAG réalisé par le RQ-ACA

10. FONCTIONNEMENT DU ROCFM

10.1. Permanence du ROCFM

Le bureau du ROCFM est situé au 6839 rue Drolet bureau à Montréal, H2S 2T1.

Nous sommes généralement ouverts du lundi au jeudi de 9 à 17 heures.

Le bureau a été fermé deux semaines durant la période estivale, ainsi que durant le temps des fêtes.

10.2. Équipe de travail

Cette année encore, il y a eu du mouvement au sein de l'équipe de travail du ROCFM. Alper Akin qui était le chargé de projet qui assumait la réalisation du projet « Les organismes communautaires familles des milieux de vie pour toutes les familles ! », nous a quittés pour un poste permanent à la Ville de Montréal le 17 juillet 2025. On lui souhaite du succès dans son nouveau poste.

Son départ a obligé une réorganisation et des ajustements rapides du travail pour réaliser le projet. Le ROCFM a affiché cet été le poste de personne chargée de projet. La coordination du ROCFM avec le CA a étudié les candidatures, passé des entrevues et embauché Marie-Ève Carpentier qui est entrée en poste à la mi-septembre jusqu'à la fin de projet en décembre 2025. Entre le départ d'Alper et l'embauche de Marie-Ève, nous avons eu recours au service de Sylvie Gagnon pour réaliser un travail de synthèse des consultations réalisé dans le cadre du projet. De plus, grâce à l'augmentation du financement à la mission du ROCFM, le CA a décidé de créer le poste de responsable à la vie associative et aux communications. Le financement ayant été versé tardivement, le ROCFM a ouvert le processus d'embauche en novembre procédé à la sélection en décembre 2025 pour un début d'emploi en janvier 2026. Le processus d'embauche a été réalisé par un comité de sélection composé de la coordination du ROCFM et de membres du CA.

Ainsi l'équipe de travail a été constitué cette année de :

- Alper Akin, contractuel pour le projet « Les organismes communautaires familles des milieux de vie pour toutes les familles ! »
- Christina Ayala, responsable à la vie associative et aux communications
- Marie-Ève Carpentier, contractuelle pour le projet « Les organismes communautaires familles des milieux de vie pour toutes les familles ! »

- Mario D’Astous Tardif, coordonnateur
- Sylvie Gagnon, contractuelle pour le projet « Les organismes communautaires familles des milieux de vie pour toutes les familles ! »
- Nous pouvons compter sur le soutien régulier de Chantal Brisson de la firme ROBNL pour la tenue de livre

10.3. Rencontre administrative avec le MF

À deux occasions nous avons rencontré la responsable de notre dossier au MF, Mme Véronique Martin. La première rencontre a eu lieu en novembre 2025. Cette rencontre était en présence de Julie Geoffroy, présidente du CA du ROCFM. C’était notre première rencontre avec Mme Martin, une rencontre d’introduction et de présentation du ROCFM et de Mme Martin. La deuxième rencontre a eu lieu en mars et portait sur le formulaire de collecte de données que le MF demandait au ROCFM de compléter. Il est à noter, que le ROCFM était le seul regroupement régional d’OCF financé par le MF avant le cadre normatif 2025-2026 2026-2027 du Programme de soutien financier à l’action communautaire auprès des familles. Nous sommes le seul regroupement régional à qui le MF a demandé de compléter ce formulaire de collecte de données. La collaboration avec Mme Martin se passe bien.

11. REMERCIEMENTS AUX BAILLEURS DE FONDS

Pour réaliser sa mission, le ROCFM a eu le soutien financier du MF dans le cadre du programme de «Soutien financier à l’action communautaire auprès des familles » et de la Ville de Montréal dans le cadre du programme « Prévention Montréal ».

Un grand merci à ces deux bailleurs de fonds pour leur soutien financier et leur appui au ROCFM.

